



Contrat de professionnalisation / Dépot de Bilan

Par **Maxwell86100**, le **07/02/2019** à **09:59**

Bonjour,

Je suis en Bachelor Responsable Développement Commercial (BAC +3) en alternance en contrat de professionnalisation CDD depuis le 22 Octobre 2018 dans une entreprise de 4 salariés + moi. Le patron viens de nous apprendre que l'entreprise aller déposer le bilan vers le 23 Avril 2019, j'ai donc averti mon école de formation et l'école ma dit que le problème aller être les coûts pédagogique restants car je n'ai pas besoin ni le droit de retrouver une autre entreprise car le temps restant de ma formation est trop courte (environ 2 mois et demi soit environ 2000e). En cherchant des solutions de financement, je me suis rendu compte que l'entreprise n'a jamais envoyer mon dossier ni l'OPCA ni l'OPCO, ni DIRECCTE. Ai-ce une erreur de leur part ? Puis-je leur demandé de payer ma formation jusqu'à la fin ? Quelles recours ai-je pour le financement de ma formation ?

Merci d'avance